Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SAVOIE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS SPÉCIAL N°73-2018-090

PUBLIÉ LE 3 SEPTEMBRE 2018

Sommaire

73_DDCSPP_Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Savoie

73-2018-09-03-001 - Arrêté Préfectoral de subdélégation de signature de Thierry POTHET (2 pages) Page 3

73_DDCSPP_Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations de Savoie

73-2018-09-03-001

Arrêté Préfectoral de subdélégation de signature de Thierry POTHET

PREFET DE LA SAVOIE

Arrêté portant subdélégation de signature de M. Thierry POTHET,
directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie

LE PREFET DE LA SAVOIE
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le décret du 2 décembre 2017 portant nomination de M. Louis LAUGIER en qualité de Préfet de la Savoie ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 janvier 2010 portant organisation de la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

Vu l'arrêté du Premier ministre du 3 juillet 2015 portant nomination de M. Thierry POTHET en qualité de directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie à compter du 27 juillet 2015 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2018 portant délégation de signature à M. Thierry POTHET, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie, et notamment son article 3 ;

Sur proposition de M. le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie ;

ARRETE

Article 1er :
Subdélégation de signature est donnée par **M. Thierry POTHET**, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Savoie, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, dans la limite de la délégation de signature qu'il a lui-même reçue de M. Louis LAUGIER, préfet de la Savoie, aux agents dont les noms suivent :

- **M. Pascal BERNIER**, directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations, en toute matière,
- **M. Alexandre BLANC-GONNET**, chef du service protection et santé animales et installations classées pour la protection de l'environnement, pour les attributions de son service,
- **M. Florent JAMBIN-BURGALAT**, chef du service solidarités, égalité et insertion sociale, pour les attributions de son service,
- **M. Laurent GIRARD**, chef du service jeunesse, sports et vie associative, pour les attributions de son service,
- **Mme Catherine MARCONNET**, cheffe du service sécurité alimentaire, protection des consommateurs et concurrence, pour les attributions de son service,
- **Mme Charlotte MEREL**, secrétaire générale, pour les attributions du secrétariat général,
- **Mme Chrystel CALLIES de SALIES**, déléguée départementale aux droit des femmes et à l'égalité femmes-hommes, pour les attributions de son service,
- **Mme Danièle CARRAZ**, cheffe de projet « insertion par l'hébergement et le logement », pour les attributions qui la concernent,
- **M. David DOUADY**, adjoint au chef du service protection et santé animales et installations classées pour la protection de l'environnement, pour les attributions de son service en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Alexandre BLANC-GONNET**,
- **Mme Camille AUPEIX**, cheffe du pôle hébergement et accès aux droits, pour les attributions de son pôle et du service SEIS en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT**,

- **Mme Catherine CASSAZ**, adjointe à la cheffe du pôle hébergement et accès aux droits, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT** et de **Mme Camille AUPEIX**,
- **Mme Sylvie TARTAVEL**, cheffe du pôle politique de la ville, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT**,
- **Mme Josette BACON**, adjointe à la cheffe du pôle politique de la ville, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT** et de **Mme Sylvie TARTAVEL**,
- **M. Jean-Louis SALLAZ**, chef du pôle logement, pour les attributions de son pôle et du service SEIS en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT**,
- **M. Jean-Paul EPINAT**, adjoint au chef du pôle logement, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Florent JAMBIN-BURGALAT** et de **M. Jean-Louis SALLAZ**,
- **M. Bernard JACQUOT**, chef du pôle sport, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Laurent GIRARD**,
- **M. Jean-Marie LE HORGNE,** chef du pôle sécurité sanitaire des aliments, pour les attributions de son pôle et du service SAPCC en cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Catherine MARCONNET**,
- **Mme Françoise HUGON**, adjointe au chef du pôle sécurité sanitaire des aliments, pour les attributions de son pôle en cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Catherine MARCONNET** et de **M. Jean-Marie LE HORGNE**,
- **Mme Béatrice CAROUJEL**, secrétaire générale adjointe, pour les attributions du secrétariat général en cas d'absence ou d'empêchement de **Mme Charlotte MEREL**,
- **M. Eric DA SILVA**, pour les attributions du service PSA ICPE en cas d'absence ou d'empêchement de **M. Alexandre BLANC-GONNET et de M. David DOUADY.**

pour signer les documents énumérés à l'article 1er de l'arrêté préfectoral du 10 juillet 2018 susvisé portant délégation de signature à M. Thierry POTHET.

Article 2 :
L'arrêté du 11 juillet 2018 portant subdélégation de signature de M. Thierry POTHET est abrogé.

Article 3 :
M. le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, M. le directeur départemental adjoint de la cohésion sociale et de la protection des populations, M. Alexandre BLANC-GONNET, M. Florent JAMBIN-BURGALAT, M. Laurent GIRARD, Mme Catherine MARCONNET, Mme Charlotte MEREL, Mme Chrystel CALLIES de SALIES, Mme Danièle CARRAZ, M. David DOUADY, Mme Camille AUPEIX, Mme Catherine CASSAZ, M. Jean-Louis SALLAZ, M. Jean-Paul EPINAT, Mme Sylvie TARTAVEL, Mme Josette BACON, M. Bernard JACQUOT, M. Jean-Marie LE HORGNE, Mme Françoise HUGON, Mme Béatrice CAROUJEL et M. Eric DA SILVA sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en Savoie.

Chambéry, le 3 septembre 2018

LE PREFET

Pour le Préfet et par délégation,

le directeur départemental de la cohésion sociale
et de la protection des populations

Signé Thierry POTHET